

# La "Pro Militi", Sezione di Lugano

Autor(en): **Canlanchini, Odilia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **48 (1940)**

Heft 49: **Weihnachts-Ausgabe**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973135>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



tions, a fourni à l'opinion des données extrêmement utiles en ce sens que déjà en 1936 (cf. J. B. Orr: Food, Health and Income, Macmillan & Co., Ltd., St. Martin's Street, London), il est arrivé à la conclusion qu'un régime complètement satisfaisant ne s'observe que lorsque le revenu dépasse un taux qui n'est atteint que par le 50 % du peuple d'Albion! A cette même période, d'autres auteurs s'attachant simplement aux indices d'hypovitaminoses frustes, c'est-à-dire à leur période de début, arrivent à des résultats moins favorables que le précédent qui a déjà l'heur de nous surprendre, alors qu'on s'attendait dans un pays industrialisé où les gains sont élevés et l'hygiène proverbiale, à une alimentation presque parfaite. Les investigations fragmentaires ont le désavantage de ne pas permettre de vue d'ensemble, mais elles sont en somme des «coups de sondage» qui ont toute leur valeur. Qu'on vienne affirmer, par exemple, à grand renfort d'arguments de tous acabits, que l'aboutissement de la croissance, soit la taille et le poids d'un sujet adulte, est uniquement réglé par des facteurs héréditaires, c'est bien. Mais comme le dit J. B. Orr, «la mesure dans laquelle un enfant atteint cette limite réglée par l'hérédité est cependant influencée par le régime alimentaire».

Au vu des travaux nombreux qui viennent confirmer cette assertion du médecin précité, nous ne pouvons que rendre attentifs samaritains et membres de la Croix-Rouge à ce retentissement de l'alimentation sur les jeunes êtres malléables dont l'organisme est susceptible d'être modelé par le événements et leurs conséquences: chocs nerveux, malnutrition, etc. Les directeurs d'établissements qui s'en sont expliqué librement et ouvertement admettent que la variation du rythme de croissance dans un sens négatif, la diminution du travail scolaire et l'augmentation du nombre des absences pour maladies, sont une preuve de la préjoration du régime alimentaire habituel.

L'hygiéniste dont nous parlons ici a repris l'étude de ces problèmes à la lumière des récents événements dans son ouvrage «Feeding the people in War-time» en appuyant sur le rationnement, la diminution de la quantité de nourriture quotidienne et de sa qualité, de sa fonction protectrice. On sait par exemple que le beurre et certaines graines contiennent des vitamines, dites liposolubles. Or, dans certains pays, le niveau d'avant-guerre de consommation desdites graisses, qui était de 58 grammes par sujet et par jour, en vint à avoisiner 16 grammes en 1917—1918, les autres facteurs nutritifs subissant une chute parallèle! Que se passa-t-il dans ces conditions? Il n'y a pas lieu d'être grand clerc pour le prévoir. La population dans sa totalité devint apathique, adynamique, moralement et physiquement. La lassitude et la dépres-

sion firent partie du bagage quotidien et les maladies infectieuses se mirent de la partie, s'installant avec d'autant plus de vigueur et d'énergie que les sujets étaient déprimés, sous-alimentés, hypovitaminiques. En d'autres termes, les épidémies, trouvant un terrain tout préparé, purent croître et embellir sans qu'aucune barrière organique puisse leur être opposée. Non pas que nous voulions ici passer sous silence les bienfaits de l'hygiène courante (brossage régulier et soigneux des dents, gargarismes matinaux au  $\text{KMnO}_4$ , soins corporels, etc.) qui ont conservé toute leur valeur. Mais nous disons que cette hygiène-là, à elle seule, est insuffisante à entretenir notre santé. Ce n'est pas elle qui va fortifier le terrain organique déprimé, affaibli par une nourriture mal comprise et des carences en vitamines et en autres principes protecteurs (aminoacides, phosphore, etc.).

#### Une action d'intérêt commun.

Le Corps médical suisse civil et militaire, dont le dévouement est d'une réelle valeur pour le peuple et l'armée, s'efforce de pallier, chaque fois qu'il le peut, aux déficiences tendant à se faire jour. Mais il reste encore un grand champ d'activité ouvert à l'initiative des citoyens et citoyennes clairvoyants faisant partie de la Croix-Rouge. Ceux-ci peuvent et doivent diffuser autour d'eux les notions relatives à l'alimentation rationnelle et aux carences alimentaires et vitaminiques.

La presse suédoise vient tout récemment, par le canal des quotidiens les plus répandus dans ce pays, de faire état d'un travail du Dr Bergquist, d'Arboga (Suède), sur les mesures prophylactiques prises en vue de parer aux épidémies de grippe et aux maladies par refroidissement telles qu'elles sévissent chaque hiver dans nos régions. Les constatations de ce thérapeute, précises et bien présentées, que nous étudierons une autre fois, nous montrent de façon tout à fait claire le mécanisme intime de la défense de l'organisme humain vis-à-vis des infections. Si la carence, c'est-à-dire le manque de vitamine C existe, quel que puisse être son degré d'intensité, et si la teneur du sang en cette substance s'abaisse au-dessous de 10 mg/litre (ce qui n'est pas beaucoup mais suffisant), le sang devient moins agressif vis-à-vis des microbes et la maladie est possible.

En résumé, nous croyons que la santé de notre population, sa vigueur, son énergie, dépendent de facteurs autrefois méconnus qui la préservent des maladies infectieuses lorsqu'ils sont présents et l'empêchent de s'affaiblir, même si les restrictions alimentaires s'étendent au gré des circonstances.

Soyons vigilants et ne manquons pas une occasion de nous instruire et d'instruire à notre tour, puisqu'il y va de la santé publique!

Dr L.-M. Sandoz.

## La „Pro Militi“, Sezione di Lugano

La «Pro Militi Lugano», diretta da un comitato composto dal presidente, da una direttrice e da una segretaria-cassiera, è una sotto-sezione della «Croce Rossa Svizzera, Sezione di Lugano» ed ha sede nella stesso locale dove quest'ultima svolge la sua opera. Comunione solo occasionale, perché, mentre la Croce Rossa prepara il materiale occorrente ai lazzaretti e agli ospedali, la «Pro Militi» esplica l'attività sua in favore dei soldati mobilitati.

Essa è la 1256<sup>ma</sup> Sezione della Svizzera ed ha iniziato il proprio compito subito dopo la mobilitazione dell'agosto 1939, andando vieppiù sviluppandosi ed organizzandosi.

Fino al principio dell'agosto di quest'anno dipendeva dal Dipartimento militare cantonale a Bellinzona; da allora in poi è invece sottoposta all'Ufficio centrale «Pro Soldato» a Berna.

Il compito principale di quest'istituzione consiste nell'assicurare al milite mobilitato bisognoso gli indumenti personali necessari, quali calze, fazzoletti, camicie, maglie, ecc. Questa sua assistenza è specialmente molto apprezzata durante la stagione invernale, per gli invii al milite di indumenti di lana che gli rendono meno duro il servizio, particolarmente quello di guardia, in cui il milite è esposto per delle ore alle rigide temperature.

E' quindi utile accennare al modo con cui si svolge l'assistenza della «Pro Militi».

Il soldato bisognoso rimette la domanda dettagliata del suo fabbisogno al comandante della sua unità, il quale la fa proseguire, con le osservazioni del caso, all'ufficio competente a Berna. Quest'ultimo ufficio, a sua volta, la indirizza alla «Sezione Pro Militi» per il seguito che comporta.

Con ogni cura e con la massima sollecitudine — facilitati in ciò dalla grande disponibilità in indumenti — la richiesta vien soddisfatta.

Con profondo senso di contentezza si assolve questo nobile compito, sapendo con ciò di recare sollievo e conforto ai baldi difensori del nostro sacro suolo.

E' vero che le ingenti ordinazioni hanno, in modo notevole, diminuita la riserva; questo fattore ha però procurato tante soddisfazioni a coloro che contribuiscono al benessere del nostro soldato.

Ad onore della «Pro Militi» giova rilevare come fino al mese di giugno tutte le richieste siano state soddisfatte con biancheria acquistata e pagata dalla «Pro Militi» stessa e per la quale è stata spesa la somma di fr. 20'000, somma ricavata da trattenimenti, conferenze e da elargizioni di società e privati di Lugano e dintorni, i quali ultimi hanno pure contribuito inviando generose offerte in indumenti.

Ora la biancheria, il cui acquisto è fatto dalla «Pro Militi» sulla piazza per favorire il commercio locale, viene pagata dall'Ufficio Pro Soldato, Berna, dopo invio delle relative fatture.

Per una parte degli indumenti si comperano la stoffa e la lana che vengono distribuite, per la confezione gratuita, alle volonterose signore e signorine di Lugano e dintorni, sempre pronte a prestare la loro opera a favore dei nostri amati soldati.

La lana è pure distribuita alle società ed alle scuole per il confezionamento di passamontagna e di calze. Nelle scuole ogni allieva aggiunge il proprio nome al lavoro eseguito con tanto amore, sicura di ricevere dal milite al quale questo lavoro viene inviato un ringraziamento affettuoso e riconoscente.

Questa, in parole povere, la principale attività della «Pro Militi» che fin dall'inizio della mobilitazione trovava sulla breccia e che può asserire d'aver svolto una benefica opera. Sua costante volontà è di servire sempre più e sempre meglio la Patria ed i suoi difensori.

A scopo di statistica, il numero dei capi di biancheria spediti dalla «Pro Militi» Lugano, dal settembre 1939 alla fine ottobre 1940.

|           |           |               |          |
|-----------|-----------|---------------|----------|
| Camicie   | 1790      | Passamontagna | 350      |
| Mutande   | 1570 paia | Fazzoletti    | 1300     |
| Calze     | 2470 paia | Asciugamani   | 120      |
| Maglie    | 1100      | Polsini       | 280 paia |
| Pullowers | 370       | Ginocchiere   | 30 paia  |
| Guanti    | 350 paia  | Ventriere     | 30       |

Odilia Canlanchini.

## Le Comité international de la Croix-Rouge et la guerre

*Port du brassard par le personnel de la défense aérienne passive (D. A. P.).* — On a consulté le Comité international de la Croix-Rouge pour savoir si le brassard blanc à croix-rouge prévu par la Convention de Genève (art. 21) pouvait être porté par le personnel de la D. A. P.

Nous avons répondu en substance comme suit

Le brassard doit être traité absolument comme le signe distinctif à arborer sur le matériel et les établissements protégés par la Convention. Il y a entre les deux parallélisme complet. Or, n'est admis à la protection prévue par la Convention, en vertu de l'art. 9, que le personnel exclusivement affecté à l'enlèvement, au transport et au traitement des blessés et des malades. Le personnel sanitaire volontaire, officiellement admis et incorporé dans le Service de santé, n'est immunisé également que s'il est employé aux mêmes fonctions que le personnel sanitaire officiel, c'est-à-dire s'il est exclusivement affecté aux soins des blessés. L'immunité est attachée aux fonctions. Les demi-sanitaires, c'est-à-dire ceux qui ne sont affectés aux soins des blessés que par intermittence, n'ont pas droit au brassard (art. 21 et 9, al. 2). Il y a donc une distinction à faire entre le personnel ordinaire de la D. A. P. et le personnel de la D. A. P. qui ne remplirait qu'un service sanitaire.

La D. A. P. comme telle n'est pas au bénéfice de la Convention de Genève. Il s'agit d'une mesure de défense comme son nom l'indique, et la Convention de Genève n'a pas une fonction préventive, mais exclusivement réparatrice: elle ne joue que pour le secours des victimes déjà faites, et non pas pour empêcher qu'il y ait des blessés et des malades.

En revanche, tout personnel sanitaire exclusivement affecté au soin des blessés jouit de l'immunité de la Convention, quelle que soit la catégorie des blessés ou des malades qu'il est appelé à secourir, à condition qu'il appartienne au Service de santé de l'armée ou au service volontaire incorporé dans le Service sanitaire officiel, et soit soumis à la discipline militaire.

Si donc il existe, au sein de la D. A. P., une section sanitaire militaire, le personnel qui en fait partie peut revendiquer le bénéfice de la Convention et porter le brassard. Mais le personnel ordinaire de la D. A. P., celui qui est chargé de la défense passive contre les avions, n'est point immunisé à l'instar du personnel sanitaire et n'a pas droit au brassard.

Il faut éviter dans l'interprétation de la Convention, ce qui peut donner lieu à contestation. On risque autrement, d'une part, d'induire l'adversaire à respecter moins scrupuleusement la Convention, et, d'autre part, en cas d'attaque, de ne pouvoir justifier victorieusement de l'applicabilité de la Convention, et par conséquent de ne pas pouvoir condamner rigoureusement ce qui ne serait qu'une infraction discutable. *Revue internationale de la Croix-Rouge n° 260.*

